

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00232
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000198
Commission	Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Opéra de la Ville de Saint-Etienne - Convention de partenariat avec la SAS Saint-Etienne Investissements Novotel Saint-Etienne - Saison artistique 2020-2021 - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

L'Opéra de la Ville de Saint-Etienne a développé une politique de partenariat depuis plusieurs années et bénéficie, à ce titre, du soutien de plusieurs entreprises qui ont décidé de s'engager en faveur de l'Opéra de Saint-Etienne.

■ **Motivation et opportunité**

L'Opéra de la Ville de Saint-Étienne souhaite rayonner auprès d'un public le plus large possible. Le Novotel, nouvellement installé dans le quartier des affaires de Châteaueux, accueille une clientèle d'affaires et de tourisme.

Aussi, le Novotel Saint-Etienne et la Ville de Saint-Etienne s'accordent sur un partenariat afin de proposer des concerts dénommés « LES AFTERWORK DE L'OPÉRA DE SAINT-ÉTIENNE EN PARTENARIAT AVEC LE NOVOTEL » – ceci dans l'objectif d'une meilleure diffusion de l'Opéra.

Ces concerts seront assurés entre autres par des musiciens de l'Orchestre Symphonique Saint-Étienne Loire (OSSEL).

■ Contenu

Pour la saison artistique 2020/2021, la SAS Saint-Etienne Investissements Novotel Saint-Etienne et l'Opéra de la Ville de Saint-Etienne souhaitent proposer des concerts dénommés « *Les Afterwork de l'Opéra de Saint-Etienne en partenariat avec le Novotel* » dans le hall d'accueil du Novotel.

La Ville dispose du droit de représentation en France des spectacles suivants, pour lesquels elle s'est assurée le concours des artistes et intervenants nécessaires à la présentation au public de 7 concerts d'une durée de 45 minutes chacun, sans entracte :

- Violon, violoncelle, chant et piano <i>Hommage à Barbara</i>	jeudi 8 octobre 2020 à 19h30
- Piano, ténor, soprano et mezzo <i>Trio d'Opérettes</i>	jeudi 12 novembre 2020 à 19h30
- Violon, alto et violoncelle <i>Quatuor et cinéma</i>	jeudi 17 décembre 2020 à 19h30
- Quintette à vents <i>Les Bois de l'Opéra</i>	jeudi 14 janvier 2021 à 19h30
- Ténor et piano <i>Chanson française – 4 vies</i>	jeudi 11 février 2021 à 19h30
- Quintette de cuivres <i>Cuivres jazzy</i>	jeudi 11 mars 2021 à 19h30
- Guitares et voix <i>Quiz – Vous avez dit Pop Music ?</i>	jeudi 8 avril 2021 à 19h30

Dans le cadre de ce partenariat, la Ville de Saint-Etienne s'engage à fournir :

- chaque spectacle entièrement monté et assumera la responsabilité artistique de toutes les représentations,
- tous les éléments (instruments et partitions et le paiement des droits correspondants) nécessaires à la représentation de chacun des spectacles autre que ceux éventuellement mis à la charge du Novotel Saint-Étienne par le présent contrat,
- une fiche précisant les conditions techniques générales prévisionnelles sur le lieu de représentation.

En contrepartie, le Novotel Saint-Étienne s'engage à :

- fournir le lieu de représentations en ordre de marche, y compris le personnel nécessaire au service de la représentation,
- assurer en outre le service d'accueil général du lieu et le service de sécurité,
- en qualité d'employeur, à assurer les rémunérations, charges sociales et fiscales comprises, de son personnel dédié au spectacle,
- à organiser, à l'issue de chaque concert, un buffet de qualité composé de charcuterie et fromage dans son hall d'accueil, buffet réservé aux spectateurs des concerts,
- à assurer la commercialisation de l'offre - composée de l'accès à un concert et à son buffet – au tarif de 20 € (vingt euros) TTC, comprenant :
- pour le Novotel Saint-Etienne, un accès au buffet au tarif de 10 € TTC,
- pour la Ville, une place de concert au tarif de 10 € TTC.
- à mettre à disposition le hall d'accueil du Novotel Saint-Etienne centre gare Châteaureux qui est consentie gracieusement à la Ville.

Les recettes encaissées pour les concerts seront reversées à la Ville par le Novotel Saint-Etienne.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne.

■ Point financier

TABEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				6 635 € Évaluation du montant maximum
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 635,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver pour la saison 2020/2021, le contrat de partenariat à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne et la SAS Saint-Etienne Investissements Novotel Saint-Etienne, dont un exemplaire restera joint au présent dossier,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer ce contrat ainsi que tous les actes afférents.
- imputer la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses							
Recettes					BP 2020	70	7062

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme

Laura CINIÉRI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU